

**RÉSUMÉ DE VOYAGE
CONFÉRENCE ICANN - SÉOUL, CORÉE
DU 20 AU 25 OCTOBRE 2009**

Nous tenons à vous remercier pour votre participation au sein de la communauté ICANN et pour votre soutien au développement des politiques et des opérations relatives au système des noms de domaine. Nous apprécions beaucoup votre engagement en matière de temps et de compétences pour faire avancer la mission de l'ICANN.

Dans le cadre de votre participation, vous avez été sélectionné pour recevoir un soutien financier de l'ICANN pour assister à la prochaine conférence ICANN à Séoul en Corée. La foire aux questions suivante («questions fréquemment demandées») devrait vous aider à planifier et à comprendre le processus pour obtenir de l'aide financière.

A quelle date devrais-je être présent à la conférence ?

Le tableau ci-dessous indique les dates auxquelles votre présence est autorisée en fonction de l'organisation ou du groupe auquel vous êtes affilié. Certains groupes ont des réunions avant ou après la conférence ICANN et vos dates de réunions peuvent être différentes de celles de la conférence ICANN ou celles des autres groupes assistant à la conférence. La durée maximale de votre séjour financé par ICANN sera définie par ces dates - vous pouvez arriver à ou après la « première date d'arrivée » et quitter avant ou à la « dernière date de départ ». Les départs sont généralement cédulés le vendredi suite à la clôture de la réunion du conseil d'administration ICANN - s'il n'existe pas d'options de départ suite à la clôture de la réunion du conseil d'administration ICANN, vous pourrez être autorisé à passer une nuit de plus et à partir le lendemain. Si vous avez besoin d'arriver avant la date indiquée pour votre groupe ou de partir après la date indiquée pour votre groupe, vous êtes prié de contacter l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org en précisant la raison de votre arrivée prématurée et / ou de votre départ tardif.

	Première date d'arrivée	Dernière date de départ
At-Large	24 octobre	30 octobre
ccNSO	25 octobre	30 octobre
gNSO	23 octobre	30 octobre
GAC	24 octobre	30 octobre
Boursiers	24 octobre	31 octobre
NomCom	29 octobre	1 novembre
NomCom (Chaire, chaire-adjointe, conseiller à la chaire)	24 octobre	1 novembre

Que dois-je faire si je souhaite arriver avant la date d'arrivée autorisée ou rester au-delà de la date de départ autorisée ou les deux ?

Si ICANN paie votre hôtel pour la conférence ICANN, nous paierons seulement pour les nuits autorisées tel qu'indiqué ci-haut. Vous serez donc responsable de vous trouver un hôtel et de payer vous-même toutes les nuitées précédant votre arrivée autorisée ou suivant votre départ autorisé.

Si ICANN paie votre billet d'avion, notre agent de voyages établira le coût standard de votre voyage pour une arrivée à la date d'arrivée autorisée et un départ à la date de départ autorisée. Si vous souhaitez arriver avant la date d'arrivée autorisée ou rester après la date de départ autorisée et que ceci résulte en un tarif plus élevé, vous serez responsable de payer la DIFFÉRENCE entre le coût déterminé par l'agence de voyages et le tarif réel. Si le tarif réel est moins cher, ICANN paiera la totalité du billet d'avion.

Comment dois-je organiser mon voyage ?

Un voyage à une conférence ICANN consiste en trois éléments principaux - le transport, l'hébergement et les indemnités journalières. En fonction de vos besoins et de ce qui a été autorisé, ICANN peut payer le transport, l'hôtel, ou des indemnités journalières, ou les trois éléments.

Tout transport doit être organisé par le biais de l'agence de voyages désignée par l'ICANN, soit BCD Voyages. L'agence de voyages vous contactera concernant vos besoins de transport et vous proposera un itinéraire. Une fois que vous avez convenu d'un itinéraire, l'agence de voyages réservera vos billets et facturera ICANN directement.

L'hébergement est organisé par le département des conférences ICANN. BCD Voyages transmettra une copie de votre itinéraire au département des conférences qui se chargera de vous réserver une chambre parmi les chambres d'hôtel prévues à cet effet. ICANN paie uniquement le prix de la chambre et les taxes - tous les frais supplémentaires (minibar, télévision payante, appels téléphoniques, service de chambre, etc.) sont la responsabilité du voyageur. Si vous n'avez pas de réservation de transport, vous devrez informer l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org de vos dates d'arrivée et de départ afin que le département des conférences soit mis au courant et qu'il vous réserve une chambre.

Si vous réservez le transport par le biais de BCD mais que vous n'avez PAS besoin d'une chambre d'hôtel, veuillez en aviser l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org afin que le département des conférences soit mis au courant et qu'il ne vous réserve pas de chambre.

Si vous êtes éligible, vous recevrez une indemnité journalière pour :

1. chaque journée pour laquelle vous êtes présent à la conférence ICANN, ne précédant pas votre date d'arrivée autorisée et n'allant pas au-delà de votre date de départ autorisée (sauf si vous faites partie du groupe de boursiers et si tel est le cas, vous recevrez une allocation forfaitaire à la clôture de la conférence ICANN), ET
2. une journée d'indemnité journalière si votre trajet de voyage dans chaque direction est d'une durée de plus de 8 heures (incluant escales et connexions) et deux journées d'indemnité

journalière si votre trajet de voyage dans chaque direction est d'une durée de plus de 24 heures (incluant escales et connexions).

EXEMPLE

Vous êtes autorisé à arriver dimanche le 25 octobre 2009 et à quitter vendredi le 30 octobre 2009. Le trajet de votre domicile à Séoul est d'une durée de quinze heures et d'une durée de quatorze heures pour le trajet du retour.

Vous décidez de faire une escale à un autre endroit en chemin vers Séoul et le tarif d'avion correspondant est moins cher que le parcours le plus direct (coûts standards établis et mentionnés ci-dessus) et cet itinéraire vous est approuvé. Vous quittez donc votre domicile mercredi le 21 octobre 2009 et vous arrivez à Séoul dimanche le 24 octobre 2009 après l'escale requise. Vous repartez le vendredi le 30 octobre 2009 et vous arrivez à votre domicile dimanche le 31 octobre 2009.

Dans cet exemple, ICANN paiera ce qui suit :

Votre chambre d'hôtel à partir du dimanche 25 octobre 2009 jusqu'au vendredi 30 octobre 2009 (cinq nuits), votre billet d'avion et sept jours d'indemnités journalières - les cinq jours que vous passerez à Séoul, une journée de voyage pour vous rendre à Séoul et une journée de voyage pour rentrer chez vous.

Que faire si un séjour à l'hôtel est nécessaire en chemin vers la conférence ou au retour en raison de la durée du voyage et/ou de l'itinéraire ?

Dans un tel cas, ICANN vous remboursera les frais du séjour à l'hôtel plus les taxes et ce, uniquement sur présentation de la note de frais correspondante. Le formulaire peut être obtenu en vous adressant à constituency-travel@icann.org et le formulaire dûment rempli ainsi que les factures numérisées devront être transmis à la même adresse.

Où vais-je rester ?

ICANN a réservé des chambres au Lotte Hotel Seoul, 1, Sogong-dong, Jung-gu Seoul, Korea 100-721 ainsi que des chambres dans un autre hôtel situé à proximité. Une fois votre transport organisé, une chambre sera réservée à votre nom et payée à partir du compte principal de l'ICANN. Il est possible que l'ICANN ait besoin de réserver certaines chambres dans un autre hôtel à proximité du Lotte Hotel si le nombre de chambres allouées est dépassé. Si vous n'avez pas l'intention de séjourner dans un hôtel financé par ICANN, vous devez en informer ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org dès que possible afin que la chambre puisse être attribuée à quelqu'un d'autre. Certains voyageurs financés par ICANN reçoivent seulement de l'aide financière pour leurs billets d'avion – si vous recevez seulement de l'aide financière pour vos billets d'avion, ICANN ne réservera pas de chambre d'hôtel à votre nom. Vous devrez faire vos propres arrangements relativement à votre hébergement.

Je veux faire moi-même les réservations relatives à mon voyage - puis-je le faire ?

Dans la plupart des cas, non. ICANN ne remboursera pas les voyageurs qui présentent des notes de frais sauf si les dispositions ont été pré-approuvées par le directeur financier de l'ICANN. Si BCD Voyages n'est pas en mesure de faire les réservations relatives à votre voyage et que vous souhaitez les faire vous-même, vous devez soumettre votre demande par courriel à l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org. Le directeur financiers examinera votre demande et décidera si elle sera approuvée ou non.

J'ai trouvé un tarif d'avion moins cher - puis-je le réserver moi-même ?

Dans la plupart des cas, non. Bien que nous apprécions vos efforts visant à réduire les coûts pour l'ICANN, nous souhaitons néanmoins que tous les déplacements soient réservés par le biais de BCD Voyages. L'ICANN veille à ce que les coûts de déplacement soient aussi bas que possible dans le cadre d'un processus qui est gérable et maîtrisable. D'après notre expérience, bien que dans certaines circonstances un billet puisse être acheté à moindre coût par d'autres moyens (autrement que par l'intermédiaire de l'agence de voyages désignée), le coût total a tendance à être plus favorable lorsque les réservations sont faites par une même agence.

Si vous avez trouvé une alternative à un coût moindre que celle proposée par BCD Voyages et que vous désirez choisir l'itinéraire que vous avez trouvé, vous devrez aviser BCD Voyages afin qu'elle puisse réserver l'itinéraire que vous avez trouvé au lieu de celui qu'elle vous avait proposé. BCD est habituellement en mesure d'égaliser les alternatives à moindre coût. Veuillez noter que certains tarifs spéciaux peuvent être disponibles aux voyageurs/ agences de voyages dans certains marchés locaux sans toutefois être disponibles à BCD Voyages (bien que BCD soit une organisation internationale et puisse parfois obtenir des tarifs locaux par le biais de ses filiales ou partenaires locaux). Tel qu'indiqué ci-haut, nous tenons à consolider tous les déplacements à travers BCD Voyages, notre expérience nous ayant appris que l'ensemble des coûts pour l'ICANN étaient mieux gérés par le biais d'une agence centrale de réservation. Si vous trouvez un tarif qui est nettement moins cher que celui que BCD peut obtenir même après l'avoir informée du tarif que vous avez trouvé, vous pouvez faire une demande d'exception afin de faire vous-même les réservations en envoyant un courriel à l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org.

Finalement, si vous trouvez que le coût de l'itinéraire tel qu'indiqué par BCD est considérablement plus élevé que le coût à votre disposition par le biais d'une autre source pour le même itinéraire, ICANN aimerait obtenir plus de détails à ce sujet. Veuillez les faire parvenir à l'adresse constituency-travel@icann.org.

J'amène avec moi un invité, un(e) conjoint(e) par exemple - Je souhaiterais que les réservations soient faites pour nous deux - puis-je faire les réservations moi-même ?

Votre voyage doit être réservé par le biais de l'agence de voyages désignée afin que l'ICANN puisse payer vos frais de voyage. Si vous souhaitez amener un invité, l'agence de voyages pourra faire les réservations pour vous deux mais vous devrez payer pour cette personne directement. Si vous préférez une alternative à moindre coût que ce que l'agence de voyages vous a proposé afin de pourvoir gérer vos dépenses personnelles, veuillez informer l'agence de voyages de l'itinéraire que vous préférez. De

telles alternatives pourraient comprendre plusieurs escales, des vols de correspondance, etc. que vous n'auriez pas normalement réservés mais que vous souhaitez faire dans les circonstances afin d'économiser.

Si vous amenez un invité et que les frais d'hôtel sont plus élevés en raison de la présence de la deuxième personne dans la chambre, vous aurez à payer la différence entre le prix de la chambre simple et celui de la chambre double. Pour la conférence de Séoul, ICANN a négocié avec Lotte Hotel Seoul un même tarif pour les occupations simple ou double. Tous frais supplémentaires pour un hébergement de plus de deux personnes dans votre chambre seront votre responsabilité.

Si ICANN paie pour mon transport, quelle classe de service puis-je utiliser ?

La plupart des places seront réservées en classe économique avec billets non-remboursables. Certains voyageurs sont pré-autorisés à voyager en classe affaires. Si vous ne faites pas partie de ces derniers et que vous croyez avoir un besoin spécifique de voyager en classe affaires, vous pouvez demander une exception en contactant l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org et en indiquant le motif précis pour lequel vous demandez une exception (des raisons médicales par exemple) et en joignant des pièces justificatives.

Puis-je procéder à un surclassement ?

ICANN paiera, de façon générale, pour un billet non-remboursable en classe économique. Si la compagnie aérienne permet un surclassement de billet (par exemple en utilisant votre propre programme grand voyageur (frequent flyer)), vous pourrez le faire.

Comment vais-je recevoir mes indemnités journalières ?

Les indemnités journalières sont calculées en dollars américains. Pour la conférence de Séoul, le montant de l'indemnité journalière est de 80,00 dollars américains par jour. Si possible, votre indemnité journalière sera virée sur un compte bancaire dont vous aurez fourni les détails au moins une semaine avant le début de la conférence ICANN. Votre indemnité journalière étant basée sur les dates d'arrivée/départ en plus les jours de voyage, vos plans de voyage doivent donc complétés et vos coordonnées bancaires DOIVENT être transmises à l'ICANN au plus tard le 30 septembre 2009 afin que votre indemnité journalière puisse vous être versée en temps dû. Les virements pour les individus ayant complété les formalités après la date du 30 septembre 2009 seront effectués dans les plus brefs délais mais fort probablement APRÈS la conférence ICANN.

Si vous n'êtes pas en mesure de recevoir un virement (par exemple, certains pays ont des restrictions sur la réception de virements provenant d'autres pays), d'autres dispositions seront prises pour vous payer votre indemnité journalière. Si vous n'êtes pas en mesure de recevoir un virement veuillez en informer l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org et une autre méthode de paiement sera coordonnée avec le département des finances de l'ICANN. Des messages séparés vous seront communiqués concernant la méthode et le calendrier de paiement.

Si vous êtes boursier, vous recevrez votre allocation à la fin de la conférence ICANN. Les montants des

allocations sont normalement virés sauf si vous n'êtes pas en mesure de recevoir un virement et dans un tel cas, des dispositions alternatives seront prises.

J'ai besoin de changer mes plans - que dois-je faire ?

Pour modifier vos plans de transport, vous devriez contacter BCD Voyages. Veuillez noter que vous êtes responsable de TOUS frais de modification et/ou d'annulation une fois votre billet original acheté. BCD Voyages veillera à ce que le département des conférences soit informé de tout changement qui pourrait affecter votre réservation de chambre d'hôtel.

Si vous n'utilisez pas le transport payé par l'ICANN et que vous avez besoin de changer vos dates d'arrivée et/ou de départ pour l'hôtel, veuillez en informer l'ICANN à l'adresse (constituency-travel@icann.org).

Ai-je besoin d'un visa pour me rendre à Séoul et si oui, comment puis-je l'obtenir ?

La Corée exige que certains détenteurs de passeport aient un visa afin de pouvoir entrer en Corée.

Les détenteurs de passeport de certains pays peuvent entrer en Corée sans visa. Cliquez sur le lien ci-dessous afin d'obtenir une liste de ces pays :

<http://www.mofat.go.kr/english/visa/apply/index.jsp>

La Corée possède un programme de dispense de visa pour plusieurs pays – une liste des pays qui font partie du programme de dispense de visa peut être trouvée au :

http://www.g4f.go.kr/pt/en/info/popup/icis/VisaWaiver_pop.htm

S'il n'y a PAS d'endroit à l'intérieur de votre pays où vous pouvez faire application pour un visa coréen et que les alternatives fournies sur ce site web ne répondent pas à vos besoins, veuillez communiquer avec l'ICANN à constituency-travel@icann.org afin que nous puissions examiner les autres options disponibles pour vous procurer le visa nécessaire dans les délais requis.

Que va faire l'ICANN pour m'aider à obtenir un visa ?

L'ICANN vous fournira une « lettre d'invitation » à la conférence ICANN, une copie de votre itinéraire, une confirmation de réservation d'hôtel ainsi qu'une lettre de l'hôte local si nécessaire. Veuillez contacter l'ICANN à l'adresse constituency-travel@icann.org si vous avez besoin de ces documents.

L'ICANN vous remboursera les frais de production pour le visa. En fonction de la nationalité figurant sur votre passeport, ces frais varient actuellement de 20,00 à 100,00 dollars américains. L'ICANN vous remboursera également les frais de « port » (par exemple DHL) que vous pourriez encourir dans le cadre de votre demande de visa.

L'ICANN n'a AUCUNE AUTORITÉ pour accorder des visas ou pour demander à un gouvernement

d'émettre un visa. Il est de la responsabilité de chaque voyageur d'avoir un passeport valide et d'obtenir les visas nécessaires.

Ai-je besoin de m'inscrire à la conférence ICANN?

OUI! Vous devriez visiter le <http://www.registration123.com/ICANN/35/> et vous inscrire à la conférence. Le fait de réserver votre voyage ne se traduit pas en une inscription à la conférence.

DÉLAIS

TRANSPORT - tous les moyens de transport doivent être réservés au plus tard le 31 août 2009 afin que l'ICANN puisse réserver les chambres d'hôtel dans les délais requis.